Cosmétiques et recherche animale

5 février 2016

En 2013, l'Union Européenne a interdit les tests sur les **animaux** pour l'industrie cosmétique. Cependant, des ingrédients dits "multi-usages" (conservateurs, parfums) sont souvent testés chez l'animal. De plus, même pour des ingrédients purement cosmétiques, des tests sur animaux peuvent être demandés afin de garantir la sécurité des travailleurs qui y sont exposés.